

LA BANDE ÉCOLO
- POUR UNE -
**COLLECTE À
3 VOIES**



POUR PLUS D'INFORMATIONS
WWW.MUNICIPALITE.OKA.QC.CA



ENVIRON 4%
DU CONTENU DE LA POUBELLE
N'EST PAS RECYCLABLE
OU VALORISABLE

LA COLLECTE À TROIS VOIES VISE À AUGMENTER LE RECYCLAGE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DONT SE DÉPARTISSENT LES CITOYENS D'OKA AU QUOTIDIEN, TELLES QUE LE PAPIER, LE CARTON, LES BOÎTES DE CONSERVE, LES CONTENANTS EN ALUMINIUM, LES EMBALLAGES DE PLASTIQUE, LES BOUTEILLES EN VERRE, LES RÉSIDUS ALIMENTAIRES, LES RÉSIDUS VERTS, ETC.

POURQUOI LIMITER L'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS ?

D'une part, une grande partie des matières résiduelles peut être recyclée et transformée en un autre produit. D'autre part, les déchets constituent une source de pollution pour l'environnement s'ils sont enfouis. Alors que les matières recyclables ne sont pas biodégradables, les matières organiques représentent une source de pollution pour l'eau et l'air en se décomposant dans les sites d'enfouissement.

En misant sur le recyclage plutôt que sur l'enfouissement des matières résiduelles produites sur son territoire, la Municipalité d'Oka souhaite contribuer à l'atteinte de l'objectif fondamental poursuivi par la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles : celui de réduire significativement le volume de déchets domestiques acheminés au site d'enfouissement.

MATIÈRES RECYCLABLES



Un JEUDI sur deux à l'année.

MATIÈRES ACCEPTÉES

Papier et carton

- Journaux, circulaires, revues, livres, etc.
- Feuilles, enveloppes et sacs de papier.
- Contenants de liquide (lait, crème, bouillon, etc.).
- Boîtes d'œufs.
- Rouleaux et boîtes de carton.



Plastique

- Bouchons et couvercles.
- Sacs et pellicules de plastique rassemblés dans un sac noué.
- Bouteilles, contenants et emballages identifiés avec les symboles Möbius.



Métal

- Papiers, contenants et canettes d'aluminium.
- Boîtes de conserve.
- Bouchons et couvercles.
- Cintres de métal attachés en paquet.



Verre

- Bouteilles et contenants alimentaires.



VIDER ET RINCER LÉGÈREMENT LES CONTENANTS À RECYCLER



MATIÈRES ORGANIQUES



Tous les MARDIS d'avril à novembre.

+ Le 2^e MARDI du mois de décembre à mars.

MATIÈRES ACCEPTÉES

Résidus alimentaires crus ou cuits

- Pains, pâtes, céréales, noix.
- Fruits ou légumes.
- Coquilles d'œufs.
- Produits laitiers solides.
- Viandes, fruits de mer, arêtes et os.
- Café et thé.
- Nourriture pour animaux.



Résidus verts

- Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées.
- Petites branches de moins de 1 cm de diamètre et de 60 cm de longueur.
- Plantes, terreau et résidus d'empotage ou de jardinage.



MATIÈRES REFUSÉES

- × Toute matière recyclable (pas de contenant ou d'emballage d'aliments).
- × Liquides (soupe, lait, jus, huile, sauce, etc.).
- × Couches et serviettes hygiéniques.
- × Médicaments et déchets biomédicaux.

- × Résidus de construction.
- × Sable, poussière et pierre.
- × Litière pour animaux.
- × Animaux morts.
- × Résidus dangereux (peinture, huile à moteur, etc.).
- × Textile.

DÉCHETS DOMESTIQUES



Un JEUDI sur deux à l'année.

MATIÈRES ACCEPTÉES

- Couches et produits d'hygiène corporelle.
- Caoutchouc.
- Miroirs et vaisselle brisés.
- Sacs de croustilles.
- Emballages faits de plastique qui ne s'étirent pas (ex.: céréales, aliments surgelés et craquelins).
- Disques, cassettes audio et vidéo.
- Ampoules incandescentes.
- Plastique sans symbole Möbius ou avec le symbole «6».
- Papier ciré et papier parchemin.
- Styromousse.
- Feuilles d'assouplisseur et charpie de sécheuse.
- Essuie-tout souillés par des produits de nettoyage.
- Sacs d'aspirateurs et leur contenu.
- Litières et excréments d'animaux.
- Boyaux d'arrosage.



INTERDITS : SACS DE PLASTIQUE MÊME BIODÉGRADABLES



ÉCOCENTRE MUNICIPAL

2017, chemin d'Oka, Oka (QC) J0N 1E0

HEURES D'OUVERTURE

Début avril à fin octobre :
Mardi au samedi de 9 h à 16 h.

Début novembre à fin mars :
Mercredi et samedi de 10 h à 14 h.

MATIÈRES ACCEPTÉES ✓

Matériaux secs

- Matériaux de construction.
- Meubles.



Autres matériaux

- Électroménagers (laveuses, sècheuses, cuisinières, lave-vaisselles).
- Appareils frigorifiques (réfrigérateurs, climatiseurs, etc.).
- Lumières de Noël.
- Ampoules fluocompactes.
- Boîtes de carton grand format.



Pneus

- Pneus d'autos, de camionnettes et de camions
32 po de diamètre max. et 17 po d'épaisseur max.



Résidus domestiques dangereux

- Peinture et solvants.
- Batteries.
- Huiles, fluides, additifs et autres produits chimiques automobiles.
- Bombonnes de propane.
- Détersif, colle, acides et bases.
- Produits pétroliers (combustibles, goudron).



Produits électroniques

- Ordinateurs et accessoires, consoles de jeux vidéo, téléphones et répondeurs, imprimantes, systèmes audio, vidéo, et plus encore.



COLLECTES SPÉCIALES

FEUILLES MORTES

Cinq mardis à l'automne :
octobre et novembre.
Trois mardis au printemps :
avril et mai.

SAPINS DE NOËL

Deux lundis au mois de janvier.

RETAILLES DE CÈDRE

Collecte offerte sur demande
par l'entreprise Arbressence,
composez le 450 434-7512

MATIÈRES REFUSÉES ✗

- ✗ Branches.
- ✗ Déchets domestiques.
- ✗ Matériaux de remblayage.
- ✗ Matériaux contenant de l'amiante.

4 ÉTAPES POUR PARTICIPER À LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES



- 1 Disposez un sac de papier ou du papier journal au fond du bac de cuisine pour permettre l'absorption des liquides et éviter l'émission d'odeurs (facultatif).
- 2 Déposez vos résidus alimentaires dans le bac de cuisine et videz-le régulièrement dans le bac brun.
- 3 Déposez vos résidus verts directement dans le bac brun ou dans un grand sac de papier et placez-le à côté du bac brun au moment de la collecte.
- 4 Nettoyez régulièrement votre bac brun au jet d'eau pour éliminer les odeurs.

RÈGLES À SUIVRE CONCERNANT LA DISPOSITION, L'ACQUISITION OU LE REMPLACEMENT DES BACS ROULANTS.

Les bacs roulants doivent être disposés en bordure de la rue et les roues doivent être orientées du côté de la résidence au moment de la collecte.

Pour obtenir un bac roulant supplémentaire, communiquez avec la Municipalité à info@municipalite.oka.qc.ca ou en composant le 450 479-8333.

La réparation des bacs roulants s'effectue sans frais, de même que son remplacement s'il est irrécupérable. Le propriétaire doit conserver son bac roulant brisé jusqu'au moment de la livraison du nouveau bac.

QUELS SACS UTILISER POUR LE BAC DE CUISINE ?

SACS EN PAPIER UNIQUEMENT, DONT CEUX SPÉCIALEMENT CONÇUS POUR RECUEILLIR LES RÉSIDUS ORGANIQUES (EX. : DE TYPE SAC AU SOL).



TRUCS ET ASTUCES POUR LUTTER CONTRE LES INDÉSIRABLES DU BAC BRUN

- 1 Enveloppez les restes de viande, de poisson ou de fruits de mer ainsi que les aliments humides dans un sac en papier ou dans du papier journal pour éviter l'émission d'odeurs et ne pas attirer les mouches qui viennent y pondre des œufs.
- 2 Tapissez le fond du bac brun de papier journal ou insérez-y un grand sac de papier pour éviter que les matières n'y collent ou ne gèlent en hiver.
- 3 Lavez votre bac brun régulièrement à jet d'eau et en ajoutant, à l'occasion, un savon doux ou du vinaigre.
- 4 Pour éviter l'accumulation de liquide au fond du bac, alternez entre la disposition de résidus alimentaires et de résidus secs (feuilles mortes, résidus de jardin, sciure de bois, papier journal, etc.) dans votre bac brun.
- 5 Entrez votre bac brun à l'ombre et faites-le vider à chaque collecte même s'il n'est pas plein.
- 6 Saupoudrez le contenu du bac de bicarbonate de soude pour éliminer les odeurs, s'il y a lieu.
- 7 Assurez-vous de garder le bac brun fermé pour éviter que des mouches viennent pondre des œufs dans les résidus d'aliments. Si, malgré ces précautions, vous voyez des œufs ou des vers, saupoudrez-les de sel ou de vinaigre.
- 8 Pour éloigner les petits animaux, installez un dispositif de fermeture sur les bacs.



183, rue des Anges, Oka (Qc) J0N 1E0
www.municipalite.oka.qc.ca

Tél.: 450 479-8333
info@municipalite.oka.qc.ca

Télé.: 450 479-1886
[@municipalitedoka](https://www.facebook.com/municipalitedoka)